Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS
LOGISTIQUE
MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
MÉTIERS DE L'ACCUEIL
MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE (options A et B)
ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

SESSION 2025

ÉPREUVE DU MARDI 13 MAI 2025

ÉPREUVE D'ÉCONOMIE-DROIT

Durée : 2h **Coefficient : 1**

DOSSIER SUJET

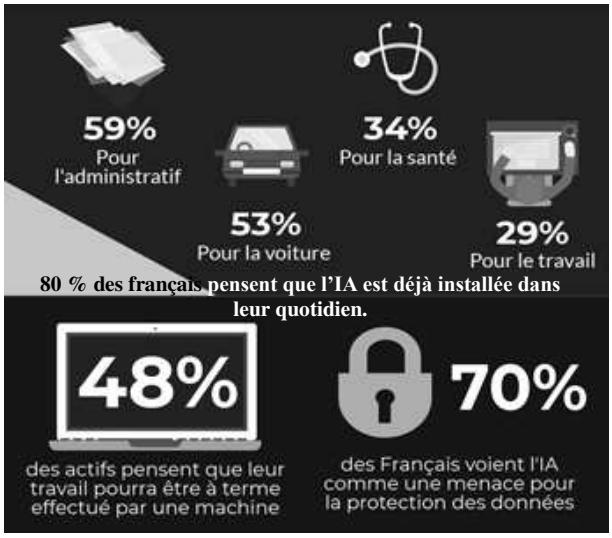
Ce dossier comprend 6 pages numérotées de DS 1/6 à DS 6/6.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

La place de l'intelligence artificielle dans les entreprises

Depuis quelques années, l'Intelligence Artificielle* (IA) connaît un regain d'intérêt sans précédent grâce à d'importantes avancées technologiques. Ces avancées ouvrent de vastes perspectives en termes d'innovation et d'automatisation dans les situations de travail. C'est ce qui explique que 81 % des chefs d'entreprises ont décidé d'augmenter leur budget alloué à l'intelligence artificielle en 2023.

L'IA peut être appliquée à de nombreux domaines, y compris celui de l'industrie. Elle représente un véritable potentiel pour les entreprises industrielles, pouvant leur permettre d'optimiser leurs opérations, d'améliorer leur efficacité et de réduire leurs coûts. L'utilisation de l'IA dans la production présente de nombreux avantages pour les entreprises. Elle permet d'automatiser certaines tâches répétitives et chronophages, ce qui libère du temps pour les employés et leur permet de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée.



Raison sociale	Charcuteries du Sud-Ouest
Activité	Préparation industrielle de produits à base de viande
Année de création	01/01/1960
Type d'organisation	SASU
Siège social	98 rue de la manufacture 64 000 PAU
Dirigeant	Pierre MONROE
Effectif	36 salariés

Depuis plusieurs années, Pierre MONROE, dirigeant de l'entreprise « Charcuteries du Sud-Ouest » a fait le constat que son parc de machines et ses techniques pouvaient être vieillissantes ce qui desservait sa productivité. Les nouvelles technologies l'ont toujours intéressé et représentent pour lui un levier…

Pour répondre à son constat, il souhaite améliorer la productivité de l'entreprise en automatisant la chaîne de production. Il envisage d'investir dans du matériel utilisant l'Intelligence Artificielle (IA).

D'après www.comarketing-news.fr

Vous effectuez votre période de formation en milieu professionnel (PFMP) au sein de l'entreprise Charcuteries du Sud-Ouest, dont l'activité principale est la préparation industrielle de produits à base de viande. Monsieur MONROE, le directeur général, vous interroge sur l'intérêt de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans ses processus de production.
Votre mission consistera à préparer un dossier général le plus complet possible pour répondre à la problématique suivante :

L'Intelligence Artificielle (IA) favorise-t-elle la performance des entreprises ?

* L'intelligence artificielle (IA) est un processus d'imitation de l'intelligence humaine qui repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique. Son but est de pouvoir simuler l'intelligence humaine.

Travail à faire

1ère partie - Exploitation des documents

À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, et afin de préparer au mieux l'étude qui vous a été confiée, effectuer le travail suivant :

1. Résumer en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1.

2. Repérer les idées principales du document 2.

3. Répondre aux questions suivantes :

3.1 Expliciter l'expression soulignée dans le contexte (page 2) : « Elle (L'IA) représente un véritable potentiel pour les entreprises industrielles, pouvant leur permettre d'optimiser leurs opérations, d'améliorer leur efficacité et de réduire leurs coûts ».

3.2 Quelles vont être les conséquences de l'arrivée de l'IA sur les conditions de travail au sein des entreprises ?

2ème partie - Écrit structuré

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par monsieur MONROE :

L'Intelligence Artificielle (IA) favorise-t-elle la performance des entreprises ?

Dans une introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan.

1. **L'IA : un levier incontournable de performance**
 a. De nouvelles pratiques dans l'activité des entreprises
 b. De nouvelles compétences nécessaires

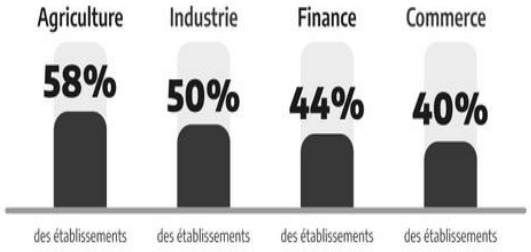
2. **Les limites liées à l'intégration de l'IA dans les entreprises**
 a. Une adaptation nécessaire des entreprises
 b. Des salariés qui se questionnent

Dans une conclusion, répondre de manière synthétique à la problématique.

Document 1- Les employeurs face à l'intelligence artificielle

Des usages variés dans de nombreux secteurs professionnels

En mai 2023, **35%** des établissements de 10 salariés et plus utilisent l'intelligence artificielle ou sont en train de la déployer.



Les principaux usages de l'IA concernent :

- **16%** les outils de diagnostic pour l'aide à la décision
- **13%** le traitement du langage naturel, pour extraire des informations ou converser avec des clients
- **11%** la robotique

Pour les employeurs, des effets majoritairement positifs sur l'activité professionnelle

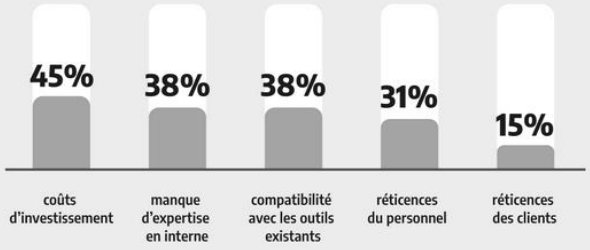
Pour les entreprises qui recourent à l'intelligence artificielle, l'impact est positif

- **74%** sur l'évolution des compétences
- **72%** sur la performance des salariés
- **66%** sur la santé et la sécurité des salariés
- **64%** sur l'autonomie des salariés
- **63%** sur la réduction des tâches fastidieuses
- **58%** sur la relation client notamment dans la finance (80%) et le commerce (65%)
- **51%** sur les risques d'erreur
- **40%** sur la réduction des coûts de main d'oeuvre

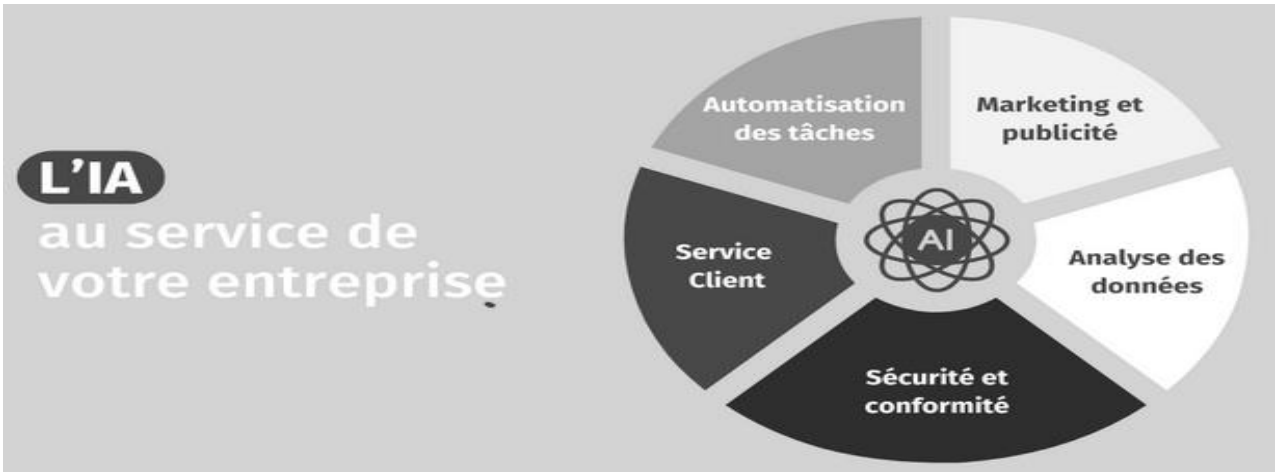
Un déploiement ralenti par des obstacles bien identifiés

Les employeurs qui recourent à l'intelligence artificielle soulignent des **difficultés qui freinent son développement.**

Parmi ces employeurs, près d'**un sur deux** estime que le frein principal est le **coût d'investissement.**



D'après www.francetravail.org, juin 2023



D'après www.haute-savoie.cci.fr, juillet 2024

Document 2 - L'intelligence artificielle aurait un impact positif sur l'emploi, à condition de faire l'objet de négociations spécifiques […]

Les experts de la Commission de l'intelligence artificielle, dont le rapport a été rendu mercredi 13 mars à Emmanuel Macron, estiment que la diffusion de l'IA au travail doit s'accompagner d'investissements dans la formation et d'une meilleure inclusion des représentants du personnel. L'intelligence artificielle (IA) devrait avoir un impact positif sur l'emploi, mais il faut se préparer à la disparition de certains métiers et anticiper la transformation de tous les autres. […]

Par ailleurs, pour certaines fonctions, l'impact sur la productivité est tel qu'il devance largement un potentiel *« effet d'éviction »*, soit la suppression de certains postes. C'est aussi ce que montre une étude du Bureau national de recherche économique américain, qui a étudié la mise à disposition d'un outil d'IA aidant les employés du service clients d'une entreprise à répondre aux demandes, grâce à un tchat proposant des réponses automatiques : les employés y ayant accès ont vu leur productivité croître de 25 %.

« Les emplois directement remplaçables par l'IA ne représenteraient que 5 % des emplois d'un pays comme la France », établit le rapport. Cependant, toute la littérature scientifique ne partage pas le même optimisme : selon une analyse menée en janvier par le professeur à HEC Antonin Bergeaud, l'automatisation concerne environ 20 % des travailleurs. Les métiers de secrétaires, de comptables et de télévendeurs, à la fois fortement exposés à l'IA et qui comportent peu de tâches complexes, sont les plus menacés.

Sans être remplacé, le travail d'une majorité de salariés sera, malgré tout, concerné. Selon les études, une part variable des emplois est partiellement concernée par l'automatisation. Face à ces résultats divergents, la commission recommande d'investir davantage dans la recherche sur les conséquences de l'IA sur l'emploi. […]

Pour répondre à *« l'obsolescence programmée »* de certaines compétences, la formation est érigée en enjeu majeur par la commission. Les experts préconisent d'investir 200 millions d'euros sur cinq ans pour renforcer l'offre et les modalités de formation professionnelle, par le biais des outils de sensibilisation, notamment à destination des demandeurs d'emploi.

[…] *« Les travailleurs et leurs représentants sont aujourd'hui peu associés aux choix technologiques et organisationnels »*, écrivent les spécialistes. Ils invitent ainsi les entreprises à ne plus considérer cette catégorie d'innovation comme un sujet seulement technique, mais aussi comme une problématique sociale.

Le *« renouveau du dialogue social »* souhaité par la commission doit s'accompagner d'une réflexion sur la redistribution des gains de productivité offerts par cette technologie et son impact sur la qualité de vie au travail. Une instauration trop brutale de systèmes d'IA pourrait engendrer une surcharge de travail chez certains salariés, qui n'auraient plus à exercer que des *« tâches complexes »* mais à une plus forte cadence. […]

Outre la négociation d'un accord national interprofessionnel, par les syndicats d'employeurs et de salariés, sur le numérique et l'IA, le rapport propose enfin l'insertion dans le code du travail d'une obligation de consultation des représentants du personnel avant le déploiement de systèmes d'IA dans le recrutement, la gestion du personnel et le contrôle de l'activité des salariés. En résumé, pour la Commission de l'intelligence artificielle, il vaut mieux prévenir que guérir, afin d'assurer une démocratisation sereine de cette technologie au travail.

D'après Le Monde - Le 13 mars 2024

Document 3 – Les conséquences de l'émergence de l'IA dans l'entreprise

Les conséquences de l'IA sur l'emploi dans l'entreprise



D'après www.strategie.gouv.fr

Les conséquences de l'absence de formation par l'employeur

Le fait de ne pas former un salarié constitue une faute (Article **L6321 du code du travail)**, les conséquences de l'absence de formation par l'employeur l'empêchent de se prévaloir de l'incompétence professionnelle d'un salarié pour pouvoir le licencier. Elle entraîne **l'obligation de l'indemnisation des salariés** dont le contrat est rompu du fait de leur déficit de compétences résultant de leur manque de formation.

D'après Culture RH, 26 décembre 2023

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.